

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

Délibération
n°2026.011

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 0
Votants : 15

Objet:
**Formation des
commissions
municipales**

L'an deux mil vingt-six, les vingt-cinq mars, à dix-huit heures
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
Dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous la
présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2026

Étaient présents : CARMELLINO-DIBON Bruno, CARMELLINO-DIBON
Claire, CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane, DELESGUES Christian,
FLEURIER Lynda, FOURNIER Ophélie, GANA Dominique, GUILLIER
Vincent, JALBY Jean-Paul, LAPORTE Alexandre, MAZOUZ Josiane, NOEL
Patrick, PETIT Jean-Pierre, THOMAS Corine.

Absent avec procuration : /

Absent excusé : /

Absent non excusé : /

Secrétaire : Mme GANA Dominique

Vu :

- le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article
L.2121-22 ;

Le Règlement intérieur du Conseil Municipal prévoit un maximum de 9 membres par
commission (Président non inclus).

Monsieur le Maire propose de former les commissions municipales ci-après et de
désigner pour chacune d'elles les membres du Conseil suivants :

Commission	Finances- assurances- subventions	Personnel	Travaux, Urbanisme, Hydraulique, Accessibilité	Affaires scolaires et jeunesse
Président	M. DELESGUES	M. DELESGUES	M. DELESGUES	M. DELESGUES
Membres	M. CARMELLINO- DIBON M. PETIT M. LAPORTE Mme THOMAS M. JALBY Mme COQUERY M. NOEL Mme GANA Mme MAZOUZ	Mme MAZOUZ Mme CARMELLINO- DIBON M. JALBY M. NOEL Mme FOURNIER M. GUILLIER Mme FLEURIET	M. CARMELLINO- DIBON M. LAPORTE M. JALBY Mme COQUERY M. NOEL M. CHAPUIS Mme FLEURIET Mme MAZOUZ	Mme GANA M. GUILLIER M. JALBY Mme THOMAS Mme FOURNIER Mme COQUERY Mme CARMELLINO- DIBON

Commission	Commerce, habitat et tourisme	Circulation, sécurité, cimetière et plan communal de sauvegarde	Communication, manifestations, vie associative et culture	Action Sociale
Président	M. DELESGUES	M. DELESGUES	M. DELESGUES	M. DELESGUES
Membres	M. CHAPUIS M. GUILLIER Mme FLEURIET M. CARMELLINO-DIBON Mme MAZOUZ M. LAPORTE Mme COQUERY M. NOEL	M. CHAPUIS Mme GANA M. CARMELLINO-DIBON Mme MAZOUZ M. PETIT M. LAPORTE Mme THOMAS M. JALBY M. NOEL	M. CHAPUIS Mme GANA M. GUILLIER Mme FLEURIET M. PETIT Mme COQUERY Mme FOURNIER Mme CARMELLINO-DIBON	M. PETIT Mme CARMELLINO-DIBON M. JALBY M. NOEL Mme FOURNIER Mme GANA

Une commission générale, composée de l'ensemble des conseillers municipaux est aussi instituée pour permettre de débattre avec l'ensemble des conseillers de sujets ou projets revêtant une importance particulière.

Le vice-président de chaque commission est désigné lors de la première réunion de chaque commission.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

ADOpte la composition des commissions municipales telle que précitée.

Et ont signé les Membres Présents

Pour extrait conforme,

à Saint-Satur, le 26 mars 2026

le Maire, Christian DELESGUES

la Secrétaire, Mme GANA Dominique

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 26 mars 2026


